

ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00
Etats-Unis (UN AN)... \$2.25
Prix spécial pour les
étudiants, les instituteurs,
les institutrices et les mem-
bres de l'A. C. J. :
Canada (UN AN)... \$1.00
Etats-Unis (UN AN)... \$1.25
Tranger (Union postale).
UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES"

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

BUREAUX :

Chemin Sainte-Foy
près Québec.

TELEPHONE : 1730

SOMMAIRE

Gounod et sa musique religieuse. Rémi Doré
Libéralisme politique ou catholique... Justin
L'éducation aux Etats-Unis... X
Dans l'Alberta... L. Hacault
Ils font école... Pierre Mance
Le monument Louis Hébert...
La question de l'Assomption devant...
S.S. Benoît XV... J.-B. Chatin
Prévision juive... Lumen
Dans la tempête des Morts... Olivier
La musique de Gounod... Musicien
Que devons nous à l'Angleterre...
Le Chant Grégorien... Grégorien
La persécution en France...
Pour les Blessés de l'Ontario... Le Comité
Nos barbares—Mais portez-le donc—La Charité chrétienne—Les Anglais s'enrolent—Page oubliée, Page d'actualité.

GOUNOD ET SA
MUSIQUE RELIGIEUSE

Il ne serait, après tout, qu'amusant de voir notre "Musicien" s'escrimer avec ardeur et s'enfermer maladroitement sur un terrain qui se dérobe sous lui, si les sornettes qu'il débite ne représentaient un peu les opinions de nombre d'autres musiciens aussi peu informés que formés.

La passion, visible en son écrit, à la fin surtout — *in cauda venenum* — lui fait mettre au compte de Grégorien, ce que Gounod lui-même a bel et bien prononcé de ses compositions religieuses.

En examinant d'un peu près les douze paragraphes qui constituent l'article de "Musicien", l'on a vite fait de constater que les deux premiers sont inexacts, que le quatrième et les quatre derniers sont en dehors de la question, que le cinquième n'est qu'une énumération, que le septième est emprunté tout entier, moins sa conclusion ridicule (1) au texte du Motu Proprio de Pie X.

Les trois qui restent ne contiennent comme toute, que la double affirmation suivante : 1° la musique religieuse de Gounod est vraiment digne d'être admise aux offices de l'Eglise ; 2°, aucune autre autant qu'elle est apparentée à la mélodie grégorienne.

A ces deux assertions, "Musicien" omet fâcheusement d'apporter la moindre preuve.

Or la première est précisément la question débattue, et Grégorien la tranche en citant Gounod lui-même : "J'ai fait, disait l'auteur de Faust sur la fin

(1) L'Eglise... "n'a pas voulu exclure la musique "de la Communion des Saints" ! — "Musicien" a visiblement des lumières spéciales et des vues absolument personnelles sur au moins deux sujets : la Communion des Saints et la mélodie grégorienne. Espérons qu'il daignera nous en faire part ; il y aura de l'allégresse !

de sa carrière, "j'ai fait beaucoup (beaucoup), de musique religieuse, je n'ai pas fait de musique d'église."

A cela, "Musicien" rétorque sans broncher, que c'est aller un peu loin "car, ajoute-t-il, et c'est sa deuxième assertion, la musique de Gounod est "celle qui se rapproche le plus des mélodies grégoriennes et par l'allure et "par l'inspiration".

De cette stupéfiante affirmation, il faudrait voir "Musicien" tenter la preuve avec documents en mains !

Mais nous voici dans une impasse et fort perplexes : de deux opinions si différentes, laquelle choisir ?

Qui donc croire, de Gounod faisant humblement sa coupable et se ralliant à la saine doctrine, ou de "Musicien" nous étonnant par la nouveauté de ses dires ?

A qui ajouter foi, au savant maître français, mieux informé par le contact qu'il avait pris avec le chant grégorien et le répertoire paestrinien remis en honneur par les auditions de Charles Bordes ; ou bien à "Musicien" qui semble avoir de la cantilène liturgique une conception à laquelle ne répond vraiment aucune réalité connue ?

Quelle autorité devrait l'emporter, celle du Grand-prix de Rome, de l'an 1839 qui s'éprit alors, et jusqu'à la passion, de la musique paestrinienne par lui jugée de prime abord austère froide, anti-sensuelle ; ou celle de l'illustre inconnu, probablement élevé, dans le culte et l'admiration des rigoureux de Fauconier, LaHache et consorts, qui signe "Musicien" et qui veut à tout prix réhabiliter une musique réprouvée de son auteur ?

Lequel enfin va un peu loin, de Gounod prononçant de sa propre musique qu'elle n'est pas d'église ou de Musicien qui la proclame l'idéal du genre ?

Bien des gens estimeront sans doute, et comment leur donner tort, qu'il est plus sûr de se rallier au jugement éclairé de Gounod et de se ranger à son avis.

Peut-être aussi que "Musicien" aurait en réserve, en son encrier de forts arguments, qu'il a totalement oubliés d'apporter, il est vrai, mais qu'il produira probablement un jour ou l'autre.

Pour l'instant, l'opinion désintéressée de Gounod sur la valeur de ses compositions religieuses pourrait se justifier comme suit :

A) En déterminant avec précision, d'après les documents ecclésiastiques officiels, ce qu'il faut de qualités à la musique liturgique : là se trouve le nœud de la difficulté et le point de solution.

B) En montrant par un rapide examen des œuvres sacrées de Gounod que ni leur allure, ni leur inspiration ne

s'accordent entièrement avec les fins et les exigences de la liturgie.

Ces deux points, dûment établis, et la tâche n'est pas si difficile, la question en litige recevrait une solution rationnelle, complète et satisfaisante.

Par surcroît on aurait l'évidence que "Musicien" pour ce qu'il est avancé en musique, s'est un peu trop avancé en paroles, qu'il a du moins avancé... plus qu'il ne saurait prouver.

Rémi Doré

Mort d'un catholique français

Les catholiques du Canada ont appris avec douleur la mort du comte Thellier de Poncheville qui habitait le château familial à Valenciennes, dans la partie de la France occupée par les Allemands.

M. le comte de Poncheville comptait beaucoup d'amis au Canada. Il y avait accompagné son fils, l'abbé de Poncheville, lors du Congrès Eucharistique en 1910 et du Congrès du Parti Français en 1912.

Le vénérable octogénaire avait joué un rôle important au Palais Bourbon, comme député du Département du Nord. Orateur de marque, il fut aussi un écrivain distingué. Ceux-là le savent qui ont lu : "Vieux Papiers et Vieux Souvenirs" — "Les Lettres de mon grand-père (1789-1765)" — "Un magistrat d'autre-fois" (1795-1837). M. le comte est mort loin de ses trois fils qui sont actuellement à la ligne de feu. Le lieutenant Georges de Poncheville, le plus jeune membre de la famille, est tombé au champ d'honneur, en juin dernier.

Libéralisme politique
ou catholique ?

Sir Wilfrid Laurier a prononcé ces jours derniers un important discours à Montréal devant la jeunesse libérale.

Définissant le libéralisme canadien qui est le sien, il a déclaré que c'est celui des Lacordaire, des Montalembert, etc.

Or il ne faut pas l'oublier, ces deux grands hommes, sur ce terrain, se sont surtout signalés non par leur libéralisme politique, mais par leur libéralisme catholique.

JUSTIN

La Franc-Maçonnerie et la Guerre

La *Lectura Dominical* de Madrid, 20 novembre, publie des informations importantes sur une assemblée maçonnique internationale tenue au Gr. Or. de Paris, le 7 novembre dernier. Cette tenue extraordinaire était censée organisée en l'honneur des Alliés. En réalité c'était en l'honneur de la République Citadelle de la Maçonnerie internationale. Elle était présidée par le F. S. Séateur Debierre. Plus d'un millier de FF. y assistaient, de France et de l'étranger. Le F. Debierre a salué les FF. d'Italie, d'Angleterre, de Serbie, de Russie et de Belgique. Il a insisté sur les efforts que les Loges doivent faire pour influencer les pays neutres et les amener à prendre les armes du côté des alliés de la République. Il a proposé des télégrammes adressés aux Gr. Or. des pays qui ne sont pas entrés dans la guerre. Un télégramme spécial a été lancé au F. Ferrari pour que les Loges en Italie agissent sur le gouvernement en vue de le pousser à expédier le plus tôt possible des troupes dans les Balkans, au secours de celles du Roi Pierre de Serbie.

Après cette assemblée, quasi publique il y a eu une tenue secrète à laquelle assistaient seuls les FF. grands officiers du G. Or. et les délégués spéciaux des G. Or. étrangers. Rien n'a transpiré des résolutions arrêtées en ce comité secret.

Ou remarquera l'intérêt spécial porté par la Maçonnerie au roi de la Serbie, dans la capitale duquel la Société Secrète affiliée au G. Or. de Paris a organisé le crime Serajevo.

XX

PRIX SPECIAL

Pour faciliter la propagande de la *Vérité* par nos amis, d'ici à quelque temps, nous accordons un prix spécial de faveur pour les nouveaux abonnés soit \$1.00 par an.

Cette réduction est accordée pour la première année seulement.

L'éducation aux Etats-Unis

QUELQUES NOTES

(suite et fin)

Une autre idée dont on a farci les esprits en quête de système et de méthode au Palais de l'Education, soit dans les Conventions, soit dans les cours publics ou les conférences, c'est celle de l'Evolution. Avec un zèle et une persistance dignes d'une meilleure cause, des professeurs d'universités des Docteurs, des Doctresses en mal de grandiloquente réputation sont venues rabâcher sur les tons d'une gamme sans fin, que l'homme, par la femme, est sorti de la nature inanimée comme un rayon de lumière sort d'un corps embrasé et, par une série non interrompue de perfectionnements, cet être, d'abord informe, s'est transformé en un dieu de la création, c'est-à-dire, le dieu de la nature. Et j'ai vu non pas dix, vingt, trente mais des centaines de personnes paraissant instruites et sérieuses écouter ces coq à l'âne, sans hausser les épaules et sans rire. Certaines ont même poussé la naïveté jusqu'à s'assurer par des sous-questions s'il n'était pas du devoir des comités de mettre ce sujet à l'étude. L'on dit souvent que le peuple est un grand enfant, mais, de grâce, pas au point de lui faire avaler des couleuvres de cette envergure. Ce serait à désespérer de ce gros bon sens dont on parle tant.

Mais ne suffit-il pas d'ouvrir un livre d'histoire pour se rendre compte que les hommes des milliers de siècles avant nous n'étaient ni moins intelligents, ni moins entreprenants que ceux de nos jours; qu'il ne fallait pas moins de technique aux Egyptiens pour construire leurs pyramides, aux Chinois leur muraille, et aux Romains leurs viaducs, qu'aux guerriers modernes pour construire leurs tranchées; que les Grecs et les Romains nous étaient bien supérieurs en sculpture et en architecture puisqu'ils créèrent et nous ne faisons qu'imiter. Et, si nous ouvrons les livres qui nous restent de l'antiquité, n'y voyons-nous pas que les poètes d'alors n'étaient pas inférieurs aux nôtres, que Socrate, Platon, Aristote, Sénèque, n'en étaient pas à Kant, à Hegel, à Jules Simon, à Comte, à Maistre, à Spinoza et à Herbert Spencer; que Moïse n'est pas au dessous des législateurs modernes. N'est-il pas plus sage de convenir que nos chefs-d'œuvre littéraires, les inventions récentes, fruits des sciences appliquées sont l'œuvre non du XIX et du XX^e siècles, mais de l'humanité entière.

Une troisième idée qui a cours dans l'école, dans la société et aussi subtile que subversive à l'ordre établi par Dieu, est celle qui résulte d'une fautive conception de la liberté. Ce mot magique, ce mot divin comme dit Bossuet est peut-être le mot dont le peuple américain et les fils de la Révolution française aient le plus abusé.

Ici dans l'école ainsi que dans la famille, partout, l'on confond ce mot avec ceux d'émancipation, de licence.

Aussi, il faut voir quelle sorte d'autorité exercent les parents sur leurs enfants et quel ascendant moral ont les maîtres sur leurs élèves. La valeur concrète du mot liberté n'est qu'un voile et, au besoin, un riant décor, au service d'une insubordination en pousses ou d'une paresse déguisée et masque presque toujours l'insouciance ou la faiblesse des parents et souvent des maîtres. Pratiquement, c'est la négation de toute éducation, c'est l'abdication de la vraie liberté, c'est-à-dire, de cette maîtrise de soi-même, sans laquelle personne ne peut ni régler ses appetits, ni assujettir une volonté rebelle résultant d'une nature vicieuse dans son principe. Tel un fleuve rapide dont les eaux bien dirigées portent la fertilité et l'abondance sur son passage, de même en sera-t-il si le genre d'éducation donné à l'enfant répond à sa nature exubérante et avide de savoir, tandis qu'il sèmera la désolation et la ruine au milieu de la société, comme au sein de sa famille, faute de n'avoir point su contenir et diriger à temps la fougue de ce nouveau torrent.

X

LE DIOCESE DE SAINT BONIFACE

Voici quelques chiffres très intéressants et d'une grande actualité sur la population catholique du diocèse de Saint-Boniface :

Française.....	29,595
Ruthène.....	32,637
Anglaise.....	9,485
Polonaise.....	9,369
Allemande.....	2,062
Indienne.....	2,000
Hongroise.....	138
Divers.....	2,530
Population catholique totale.....	87,816

La population catholique de langue anglaise est concentrée dans les deux grands centres de Winnipeg et Brandon.

Le Croisé: Sommaire, décembre 1915
Causerie sociale, A; La neutralité et les ouvriers, A; Faits et Œuvres, Aubert du Lac; La tempérance, Aubert du Lac; Séance paroissiale à Sainte Perpétue; Hommages au Sacré-Cœur; Pour les Canadiens français de l'Ontario; L'Union Catholique des Ouvriers Mineurs de Thetford; Les défunts de la Croix-Noire.

Toujours des victoires

Dans la Saskatchewan, au cours des élections municipales, plusieurs régions votèrent sur l'établissement de dispensaires pour la vente de spiritueux ou pour leur abolition et partout la cause de la tempérance remporta une victoire signalée.

Yuan-Shi-Kai président de la république chinoise a accepté de devenir le chef de la nouvelle monarchie en Chine. Tous ces changements se font sans révolution.

DANS L'ALBERTA

Voulez-vous avoir une idée de ce que l'Ecole devient aux mains de l'Etat neutre, gouverné par un parti politique obéissant, secrètement, aux Loges, — les vraies maîtresses de l'Ecole, sous le masque de l'Etat.

Voici une analyse (*Free Press* Winnipeg 3 Déc.) du discours que M. Boylston — sans doute F. M., — "Ministre de l'Instruction," en Alberta, a prononcé le 2 déc. au *Club de la Presse* de Winnipeg :

"L'Alberta — liez le gouvernement libéral — a examiné la situation de l'éducation dans d'autres provinces. Il a copié, ça et là, ce qui était désirable. Mais il a résolu, à sa façon, ses problèmes particuliers. Aujourd'hui il y a une loi sur l'Ecole (neutre) obligatoire fonctionnant aussi bien à la campagne qu'en ville; un système d'enseignement d'une seule langue, l'anglais; une seule méthode d'enseignement pour tous les instituteurs. Les Commissions scolaires qui ne marchent pas conformément à ces règles sont poliment remplacées par un commissaire légal, comme à Ottawa! Les écoles publiques et les écoles séparées sont soumises à la même inspection officielle. Les écoles libres doivent adopter le système d'éducation de l'Etat ou se fermer. Le département de l'Education d'Etat a repris toutes les bibliothèques scolaires, c'est maintenant un seul fonctionnaire d'Etat qui fournit les livres sur l'avis d'un comité officiel compétent.

Ainsi l'Ecole forcée, l'abolition de la langue française dans toutes les écoles, le remplacement des commissions représentant les familles, les contribuables par un commissaire d'Etat; la même inspection imposée à toutes les écoles, même libres; fermeture de celles-ci au cas où l'Inspecteur d'Etat n'en est pas content; la main mise de l'Etat sur les livres et les bibliothèques scolaires, ce qui exclut l'inspection de ces livres, par les autorités religieuses ou par les familles, voilà ce que la Maçonnerie est parvenue à réaliser dans l'Alberta, pour laïciser l'Ecole, c'est-à-dire pour s'en emparer et faire de l'Ecole publique, l'Ecole Sectaire dans toute la force du mot.

L'Etat prend tout. La corde de son omni-potence étrangle peu à peu le Droit et la Liberté.

L. HACAULT

Le Semeur: Sommaire, déc. 1915; La petite guerre quotidienne, Guy Vanier; Nos luttes constitutionnelles, Ulric Gauvin; La régie intime d'un cercle, A. Bienjoneiti; Retraites d'associations, J.-P. Archambault, S. J.; Nouvelles preuves de vitalité, La Rédaction; La Vie de l'Association, A. de la Rochelle: Notes et commentaires.

—o—

Le général Joffre a choisi le général Castelnau comme chef d'Etat-Major.

ILS FONT ECOLE

Il n'y a rien qui s'enseigne plus facilement que le mal.

La brute est toujours là, prête à se déchaîner.

Il n'y a pas une personne sensée et d'expérience qui ne dira pas que les spectacles brutaux qui se donnent à Montréal ne sont pas de nature à pousser une certaine classe de gens à la barbarie.

Qu'on jette un coup d'œil sur nos grands journaux, ceux qui se font les promoteurs du sport brutal, et on lira en quantité des choses comme ceci :

Maitresse de pension affreusement battue et traînée par les cheveux par un pensionnaire."

"Des individus assomment un citoyen bien connu."

"Terrible bagarre en plein centre de la ville."

"Assommeurs à l'œuvre."

Et que d'autres.....; les journaux sont farcis chaque jour de pareilles nouvelles.

C'est la barbarie qui monte.

Elle promet cette école là.

Ceux qui se font assommer et arracher les cheveux trouvent qu'elle produit des fruits un peu dure.

Pierre MANCE

D'Ottawa et non de Rome

Nos journaux jaunes s'empressent d'annoncer de grands changements ecclésiastiques dans l'Ouest Canadien. On publie même les portraits des nouveaux titulaires. Toutes ces informations viennent d'Ottawa et d'ailleurs, non de Rome.

Il faut donc être en garde.

La Jeunesse Catholique Française au front

Le "Semeur" cite cette note de la "Croix" de Paris.

Ils y sont tous, les malades exceptés. Ils y sont avec la plus haute conception du devoir patriotique.

Les Anglais ont vu à l'œuvre, à la bataille, notre élite. Le "Catholic Times" a publié, le 5 février 1915, sous ce titre: "L'âme de la France, les jeunes héros", un article tout vibrant d'admiration.

"Voici un trait bien significatif: Trois membres de l'A. C. J. F. avaient obtenu de devancer leur départ sur le front. L'un d'eux écrit à son père étonné de le voir partir si vite: "Vous êtes surpris, mon cher père, de me voir envoyé sur une ligne de feu après une si courte préparation militaire: voici ce qui est arrivé, je veux vous le dire et vous me pardonnerez: trois territoriaux, pères de famille, seuls soutiens par leur travail, de leurs enfants, avaient reçu l'ordre du départ. C'était pour eux un dur sacrifice; aussi nous nous sommes présentée à trois pour les remplacer, et notre offre a été accordée. Je crois que l'éducation que nous avons reçue et la foi que nous professons comme membres de la J. C. nous obligent à faire plus que notre devoir." Ajoutons que deux des jeunes gens ont été tués près d'Ypres, et que celui qui a écrit cette lettre a disparu.

LE MONUMENT HEBERT

Il nous fait grand plaisir de pouvoir encore publier de nouvelles adhésions au projet du monument Hébert.

Du fond de la Province du Manitoba M, l'abbé P.-S. Gendron, curé de La Salle, avec une offrande de \$10.00 adresse ses félicitations aux membres du Comité.

Monsieur l'abbé,

Veillez trouver ci-inclus l'humble offrande d'un curé missionnaire afin de vous aider tant soit peu dans l'œuvre éminemment patriotique que vous et vos dévoués collègues avez entreprise. Au moment où l'on chante partout les gloires de l'agriculture, qu'on proclame bien haut le mérite de la classe agricole, il importe de rappeler le souvenir du premier cultivateur de notre pays. Il n'est pas de moyens plus pratiques de manifester l'admiration que l'on porte à cette classe de travailleurs que de verser son obole, pour contribuer à la glorification du Père de notre agriculture. Et certes, cet honneur est mérité à plus d'un titre. Louis Hébert le pionnier de la race française en Amérique doit compter au premier rang de nos gloires les plus pures. Je vous adresse mes félicitations et mes encouragements.

J'ai l'honneur d'être cher Monsieur

Votre dévoué en N.-S.

P.-S. Gendron, Ptre.

Voici une autre offrande qui vient de loin, d'un district de colonisation, c'est la souscription au montant de \$2.00 de dix pauvres colons :

"Dix pauvres colons vous adressent leur modeste souscription pour le monument Hébert. Nous qui travaillons si fort pour gagner notre terre comprenons le mérite de celui qui a ouvert les premiers défrichements en plein pays sauvage, il y a trois siècles. C'est pas seulement un monument qu'il faudrait, c'est un dans toutes les villes. Ça donnerait du cœur à bien des Canadiens et l'idée de faire comme nous.

Excusez notre pauvreté, mais c'est tout ce qu'on peut faire."

N'est-elle pas touchante cette lettre? Elle montre que le monument Hébert intéresse notre population.

C'est au tour d'une voix de l'acadienne Acadie à se faire entendre : Extrait de "l'Évangéline" : C'est en 1917, dans la vieille cité française de Québec, berceau de toutes les nobles entreprises, et aujourd'hui panthéon des gloires les plus pures de nos frères les Canadiens, qu'on érigea un monument, à côté des Laval et des Champlain, à la mémoire de Louis Hébert, premier colon de la Nouvelle-France..... Je salue avec enthousiasme l'idée de ce monument en l'honneur du premier colon de la Nouvelle-France. Un point qu'il importe de se souvenir pour nous, Acadiens c'est que Louis Hébert foula d'abord notre sol avant d'aller jeter sa tente sur le vieux rocher de Québec. C'est l'Acadie qui eut l'honneur de recevoir ses

premiers travaux de colonisation... Il y passa plusieurs années avec sa famille... Tout porte à croire qu'il y serait demeuré définitivement si les événements que nous connaissons n'étaient venus changer ses plans de colonisation. Ce fut à peu près vers ce temps que Argall s'empara de l'Acadie... Les colons durent reprendre le chemin de la mère Patrie... Louis Hébert suivit M. de Champlain à Québec en 1617.

Quelqu'un a dit ; " Lorsque vous rencontrez un colon, découvrez-vous, c'est un conquérant qui passe." Louis Hébert eut l'honneur d'être ce premier conquérant de nos forêts vierges. Avec toute l'énergie de son âme et la force de ses bras, il s'attaqua au géant de la forêt et il eut raison de lui. Bientôt la terre défrichée et débarrassée put recevoir le premier blé qui devait germer et mûrir sur cette terre fertile du Canada.... " M. l'abbé Arthur Mélançon, curé de Balmoral continue : " Ayons donc ce culte du souvenir qui attire les bénédictions du Ciel dont la première est de retremper l'âme dans toutes ses énergies. C'est une fête de famille, en effet, que nous nous préparons à célébrer. C'est la fête du Père de toute cette généra-

tion de colons et d'agriculteurs dont s'honore avec droit la nation canadienne et acadienne. Je dirai d'avantage : L'érection de ce monument sera le triomphe et la glorification devant les hommes de ces héros obscurs, mais dont la vie comme les œuvres doivent rester pour nous impérissables et sacrées... Ce sera, si vous le voulez bien, comme la Toussaint de nos ancêtres et de nos aïeux, dans la reconnaissance de leurs mérites et dans la glorification de leurs labours sur cette terre de Québec et de l'Acadie.... Puissent ce jour-là être pour nous tous, en retour, la cause d'un redoublement d'ardeur et de sainte ambition dans cette noble tâche de la colonisation, en dépit des obstacles rencontrés sur la route, nous souvenant avec Montalembert de cette belle parole dont Louis Hébert nous donne aujourd'hui une si vivante illustration : " L'avenir est aux hommes persévérants avec Dieu dans la foi "

D'autres lettres d'encouragement et de sympathie sont arrivées nombreuses. L'espace manque pour les publier. Le Comité fait un pressant appel auprès de tous les patriotes qui ont à cœur le succès de l'œuvre. Les Cercles Agricoles et les Sociétés d'Agriculture n'ont pas encore tous répondu. La liste des souscriptions s'allonge chaque jour. Messieurs les Présidents de ces Cercles et de ces Sociétés rendront service au Comité en s'occupant d'organiser les souscriptions dans leurs paroisses respectives. Un an nous sépare de 1917. Le temps presse. Il faut faire vite et généreusement, c'est pour la cause de l'agriculture et de la colonisation.

M. l'abbé A. Couillard-Després,
Président du Comité du Monument Hébert, Saint-Ours.

La Question de l'Assomption devant S. S. Benoit XV

Nous empruntons à la *Semaine Religieuse* de Québec l'article suivant qui intéressera sûrement nos lecteurs, venant surtout après l'importante étude publiée dans la *Vérité* sur le livre de D. Paul Renaudin relatif à la définition de l'Assomption.

Un Journal italien rend compte d'une audience pontificale accordée à M. le chanoine Clino Crosta, de Côme. Nous en extrayons les principaux passages.

" C'était le jour sacré de la Nativité de Marie ; à 11 h. 20 j'étais en présence du Vicaire auguste de Jésus Christ. Après les genuflexions d'usage et après avoir dit au Saint-Père ma joie d'être si bienveillamment accueilli par lui en ce beau jour, je lui présentai en toute humilité le livre de D. Paul Renaudin, qui a pour titre : *La définibilité de l'Assomption*, Mon savant ami, Abbé des Bénédictins de Clerveux ; dans le Grand Duché de Luxembourg, m'avait chargé de déposer son ouvrage aux pieds de Sa Sainteté, ainsi que les hommages de son monastère et leurs vœux pour la définition de ce dogme marial, l'Assomption. Pendant que le Souverain Pontife, lisait la lettre et feuilletait le volume il se mit à dire : " C'est ce même Abbé Bénédictin, qui, en 1902, au Congrès marial international de Fribourg s'est tant occupé du mouvement pour la définition de l'Assomption.

" Oh ! continua le Saint-Père, je vois avec beaucoup de satisfaction cette sorte d'études et de travaux ; je ne puis en dire plus long maintenant sur le projet et le grand désir que j'ai de promouvoir la piété envers la Sainte Vierge ". Et comme il continuait à feuilletter le livre, et qu'il en arrivait au chapitre : *Les avantages de la définition dogmatique de l'Assomption* " Bien ajouta-t-il, je le garderai volontiers, et d'autant mieux pour ce point qui est pratique "...

Sa Sainteté voulut bien encore me manifester ses sentiments sur les divers côtés de la question, et notamment Elle me signala l'étonnement que pourraient éprouver les fidèles, qui déjà croient d'une foi si ferme à l'Assomption. " Ce dernier point, dit le Saint-Père fixe beaucoup mon attention. "

En présence des ces paternelles préoccupations de l'âme noble et pieuse du Pontife, j'eus la hardiesse, puisque il paraissait m'y autoriser, de lui répondre : " Très Saint Père, dans sa charge de Vicaire de Dieu, Votre Sainteté trouvera la formule qui évitera aux bons fidèles ce pieux étonnement et élèvera la foi au glorieux mystère de l'Assomption. La gloire d'une définition dogmatique et solennelle, comme celle qui regarde l'Assomption, je souhaite qu'elle orne la couronne pontificale du Pape, qui se prépare à être le Pape de la paix "

A cette déclaration ingénue et quelque peu osée, un aimable sourire effleura les lèvres du Pontife. Puis, me regardant avec un air de majesté

sacrée, il me dit ; " Eh bien ! je vous l'assure, à la conclusion de la paix, j'ordonnerai que l'on reprenne les études concernant l'Assomption. "

Le digne Chanoine favorisé de cette audience en a publié lui-même le récit. Il ajoute que, midi ayant sonné, le Saint-Père l'invita à dire l'Angelus avec lui, puis il le congédia avec les paroles les plus aimables.

Gloire à Marie naissante ! Que par les mérites de sa sainte enfance l'Eglise se arrive bientôt à la possession plus parfaite de cette vérité qu'elle tient déjà d'une foi si ferme : la Vierge Mère de Dieu est dans le ciel en âme et en corps ; tel est l'enseignement de la tradition apostolique.

J.-B. CHATIN,

Professeur de Philosophie.

Prévision Juive

La *Free Press* (Winnipeg 19 nov.) rapporte qu'un rabbin de cette ville, dans un discours à la Loge des FF. Royal Templars, a déclaré que la guerre internationale ne serait pas finie avant 20 ans. Son sujet était "La Paix aura-t-elle lieu après la guerre"? Ce Juif, semble assez au courant du plan des sociétés secrètes qui ont allumé la guerre. "Il ne s'agit pas tant, a-t-il dit, de la victoire que de savoir qu'elle sera la nation qui se reconstruira la première. Celle-là sera victorieuse." Il a ajouté :

"Le militarisme général, n'a pas été la cause de cette guerre, mais elle est un des effets de la défiance entre les nations. Aussi longtemps que cette défiance existera, la guerre continuera. Il est possible qu'à cause de la grande destruction matérielle due à la guerre, les nations ne seront pas capables de maintenir leurs armements, mais cela ne diminuera pas la défiance entre nations...."

Il y a du vrai dans ces observations. Mais à quoi doit-on cette défiance continue entre nations? A la destruction révolutionnaire du Droit des gens par le travail des Sociétés secrètes, depuis au moins 1870, c'est à dire depuis la prise de Rome par la Révolution, en haine de la Papauté, clef de voute du Droit des gens. La guerre actuelle ne rétablira pas le Droit des gens. Elle achevera plutôt de l'abolir. Plus aucun traité ne sera viable et l'Europe bouleversée ne connaîtra plus la paix.

C'est ce que veulent les sectes secrètes.

LUMEN.

Mort de l'abbé Dupont

De Biddeford, Maine, on annonce la mort de M. l'abbé P. E. Dupont, curé de la Paroisse St-Joseph, à l'âge de 69 ans. Il a joué un rôle considérable dans la vie des Franco-Américains.

Dans la Tempête des Morts

Malheur à l'Europe

Et la tempête des Morts faisait rage en cette lugubre nuit.

Mais voici que j'ai entendu dans ce formidable concert des voix qui, jusque-là, n'y étaient pas entrées.

Des morts ! J'ai vu passer dans la tempête un cadavre que personne n'accompagnait... A vrai dire, c'était moins qu'une dépouille, c'était une cloaque, et quand je me suis penché pour chercher son nom, j'ai lu "le cinquantième ministère que la France s'est donné depuis quarante-cinq ans"... J'ai frémi, parce que je me suis demandé si la France ne subissait pas, hélas ! dans les difficultés d'une guerre si difficilement surmontées, la conséquence de tous ces changements de mains si facilement acceptés.

Des mourants... C'était la voix finissante d'un peuple qui agonise. Il y avait là les cris de vieillards et d'enfants qui se sont armés de grenades pour prendre leur part de bataille et qui ont roulé sous les coups répétés de la horde furieuse lancée sur un quatrième front de combat... C'était la rage des femmes armées des fusils, pris aux morts, tuées elles-mêmes sur la brèche... C'était l'appel des chefs aux peuples alliés pour la Sainte cause de l'indépendance. Au secours, nous périssons... C'était la voix d'un vieillard qui recule devant le flot envahisseur. Il se réfugie de rocher en rocher. Il sera toute la Patrie, comme le roi des Belges, quand son peuple aura perdu sa dernière montagne et son dernier sillon, Et sa voix passera mourante dans la tempête :

" Mon épée est trop lourde à mes bras trop vieux. Mes mains ne peuvent plus se lever que pour te bénir, ô mon peuple ! mais les dernières gouttes de mon sang sont à toi. Et, avec toi, je les verserai pour la défense de notre liberté ! "

Et, dans ce peuple, roi en tête, qui va mourir, et qui jette à travers la tempête des Morts son appel désespéré à l'Europe, j'ai reconnu la SERBIE.

Mais une autre voix encore a passé dans la bourrasque.

Cette voix-là a été entendue à Ninive.

Elle disait : " Dans quarante jours Ninive sera détruite. "

Elle a été entendue à Jérusalem assiégée par Titus : " Malheur à la ville ! " clamait le prophète, en faisant le tour des remparts.

Mais quand il eut crié : " Malheur à moi ! " il tomba et Jérusalem s'écroula sur lui.

Et bien ! cette voix, je l'ai entendue qui passait dans la tourmente. Elle disait, non plus, " malheur à Ninive ou à Jérusalem " mais Malheur à l'Europe, malheur à la Serbie ! Voilà Guillaume qui prend la route de Constantinople.

Et ce cri là est monté dans la tempête des Morts.

Il l'a dominée au point que toutes les autres voix se sont abolies.

Et il fallait qu'il en fut ainsi pour

que l'appel du prophète secouât les deuples d'une émotion rédemptrice, sans quoi malheur à tous ! L'Europe anéantie; prendra place au cortège des trépassés, et quand la tempête sera tombée, il n'y aura plus au monde qu'une Allemagne.

OLIVIER.

VILLE HEUREUSE

Aux Trois-Rivières, comme d'ailleurs partout où la prohibition a été votée, tout le monde, sauf les buveurs, est content et attend maintenant les heureux résultats-

Le *Bien Public* écrit :

Bref, la prohibition de l'alcool produira ici tous les bons effets que la même mesure a provoqués ailleurs ; et quand nous aurons apprécié toutes les conséquences du vote que nous venons de donner, nous comprendrons mieux alors quel service nous ont rendu les membres de notre clergé qui ont pris la tête du mouvement et l'on se bien fait remercier. On a pris prétexte

de cette initiative généreuse de notre clergé, pour vilipender de la plus basse façon Mgr notre évêque et ses prêtres ; on l'a fait publiquement, dans la salle de notre Hôtel de ville, devant un auditoire trifluvien qui, non seulement n'a pas eu la décence de protester, mais a osé applaudir. La victoire de la prohibition prouve assez que la partie saine des Trois-Rivières n'était pas avec ces gens-là. Et la démonstration magnifique de dimanche après-midi, aux pieds du Sacré-Coeur et dans la vaste cathédrale trop petite pour la foule qui s'y pressait, était la protestation grandiose d'une population qui ne veut pas qu'on la déshonore.

Perte pour la presse catholique

Déplorant la mort de D. Paul Benoit, M. L. Hacault, le vaillant journaliste catholique de l'Ouest canadien écrit dans la *Croix* :

" Après la mort de Mgr Langevin qui fut, lui aussi, un ardent et courtois ami de la presse catholique, indépendant de tout parti, la mort de Dom Benoit, suivant à peu d'années de distance celle du Père Grénier, l'éminent Jésuite, constitué pour les écrivains voués à la défense de l'Eglise, une perte peut-être irréparable. "

Sir Sam Hughes a déclaré que 850 usines manufacturaient des obus en Canada et que 100,000 ouvriers y trouvaient de l'emploi.

Au printemps, a-t-il dit, l'Angleterre aura six millions d'hommes et le Canada en aura au-delà de 300,000.

On annonce que la *Menace* feuille sale et anti-cléricale de Toronto, vient de suspendre sa publication, faute de ressources financières.

La musique de Gounod

Par ce titre : " La musique de Gounod " je tiens à expliquer tout de suite, que j'entends ne parler (comme je l'ai fait jusqu'ici) que de la musique religieuse de ce maître et non de ses œuvres pour le théâtre.

Je ne croyais pas qu'il fut nécessaire de donner cette explication.

Dans mon dernier article, je dis ceci : " La musique de Gounod est celle qui se rapproche le plus des mélodies grégoriennes, etc. "

Sur ce, Grégorien sursaute, et, indigné, il s'écrie :

Comment donc Musicien a-t-il pu écrire ceci : " Selon moi, la musique de Gounod est celle qui se rapproche le plus des mélodies grégoriennes et par l'allure et par l'inspiration " ?

Vous n'avez donc jamais étudié la musique paestrinienne et classique ? Vous ne savez donc pas que le genre grégorien est strictement diatonique, tandis que la musique théâtrale surtout est le plus souvent chromatique, genre qu'affectionne beaucoup Gounod dans presque toutes ses pièces dites religieuses ?

Eh bien, Grégorien, mon ami, il ne s'agit pas de savoir si je suis un savant ou un ignorant, si je sais ceci ou cela.

Non, mes connaissances en musique paestrinienne, en chant grégorien, en tout ce que vous voudrez ne sauraient ici constituer le point principal à discuter. Que je sache ou non le chant ce n'est pas cela qui empêchera la musique religieuse de Gounod d'être de la musique vraiment religieuse, religieuse au point de se rapprocher de la musique grégorienne.

Distinguez bien, je dis :..... " de se rapprocher..... "

Tous les musiciens avertis savent qu'au point de vue du goût artistique, de l'allure, de la ciselure, l'*Inviolata*, le *Pie Jesu*, le *Tota Pulchra es*, le *Quam Dilecta Tabernacula Tua*, le *Per sanctissimum* de Gounod peuvent subir avec avantage la comparaison avec le *Salve Regina* de Aichinger, l'*Ave Maria* de Piskaert, le *Pie Jesu* de Pisani, le *Salve Regina* de Wierneberger, etc.

L'*Inviolata* de Gounod—genre diatonique absolu—apporte dans sa structure, avec l'inspiration, tout ce que l'art a de merveilleux. Certes, la musique polyphonique de Gounod vaut autant que le martelage insipide que l'on trouve dans les œuvres de Hepler, Hayer, Hollander, etc.—Genre diatonique tant que vous voudrez, ce genre ne saurait se passer de goût artistique, puisque les mélodies liturgiques doivent être une prière de piété et d'amour.

Avez-vous étudié la musique de Gounod ?

Je crois que non.

Si vous l'avez fait, vous avez dû remarquer que le caractère religieux domine même dans la musique profane du maître. A coup sûr, la musique de Gounod, ce n'est pas du chant grégorien, mais j'affirme de nouveau que—selon moi,—c'est celle qui s'en rapproche le plus.

Maintenant si c'est Gounod et non Grégorien qui a dit : " J'ai fait beaucoup de musique religieuse, je n'ai pas fait de musique d'église, " c'est là un trait de plus qui démontre la modestie du maître. Admirable et modeste qui déclare ne pas avoir fait de musique d'église, alors qu'il a écrit plus de cent motets et cantiques, lesquels ont été chantés à plusieurs reprises par les maîtresses les plus célèbres de l'univers !

A propos d'un cantique de Gounod Grégorien dit :

Pour ne citer que son cantique en question *Le ciel a visité la terre*, que vient faire dans un chant religieux cette descente chromatique et languoureuse : *O mon Dieu adore et tais-toi ?* et vous trouverez que cela se rapproche le plus du chant grégorien ?.....

Grégorien trouve énorme cette descente chromatique ! Pourtant plusieurs cantiques composés par des grégoriens étrangers et publiés par la Procure d'Arras ont des phrases chromatiques intercalées dans la mélodie.

Pour ne citer que le cantique *"Hymne à la Sainte Vierge"*, du Cte Le Mintier, que vient faire dans ce chant religieux cette montée chromatique et passionnée (si une descente peut être languoureuse, une montée peut bien être passionnée) *Chaque soir à tes pieds je viens ouvrir mon cœur* "

Grégorien dit encore : — " N'oubliez pas que les musiciens les plus célèbres sont sortis de l'Allemagne. "

A mon tour je dirai à Grégorien ; — N'oubliez pas qu'un musicien n'est célèbre que s'il est bon improvisateur. Or l'improvisation a été et est encore une des gloires de l'Ecole française. Les Allemands ont prétendu qu'une improvisation ne saurait valoir les chefs-d'œuvre de Bach ou de Mendelssohn, et on en a détourné les jeunes organistes. C'est un mal. A sa place, au lieu de ces improvisations féériques que voyons-nous trop souvent ? Quelques morceaux de Sébastien Bach répétées à satiété, morceaux écrits pour d'anciens instruments auxquels ne s'appliquent pas ou s'appliquent mal les ressources de l'orgue moderne ! D'ailleurs la plus maigre improvisation est supportable si l'organiste est pénétré de cette idée que la musique doit aider au recueillement et à la prière. En tout cas, cela vaudra mieux qu'une fugue de Bach, attendu qu'il n'y a rien de bon en art que ce qui est à sa place.

MUSICIEN

La conscription à Toronto

— Les commissaires de police de Toronto ont approuvé le projet proposé par le major Reed de tenir un recensement dans cette ville de tous les hommes aptes au service militaire.

Il ne faut pas l'oublier, M. Blumenthal, un échevin juif de Montréal, est le seul qui s'est opposé à l'octroi de \$1000, en faveur des pers'cutés d'Ontario.

«Que devons-nous à l'Angleterre?»

Tel est le titre d'un ouvrage que vient de publier M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*.

L'objet de cet ouvrage est de déterminer la nature exacte des obligations militaires du Canada.

L'auteur analyse les diverses étapes de l'histoire militaire du Canada de puis la Conquête anglaise jusqu'à la guerre actuelle. Il dégage ceux des principes de la constitution britannique et de la constitution canadienne qui s'appliquent aux questions de guerre et de défense. Il s'appuie sur l'autorité des hommes d'Etat anglais et canadiens pour conclure que le Canada comme possession britannique, n'a d'autre obligation que celle de pourvoir à la défense de son territoire.

L'ouvrage est divisé en trois parties: — «La défense nationale» — «La Révolution impérialiste» — «Le tribut à l'Empire».

— Il est suivi de nombreuses pièces justificatives: textes des lois de la milice; extraits des débats parlementaires et des déclarations des principaux hommes d'Etat canadiens: Macdonald, Cartier, Campbell, Tupper, Dorion, Mackenzie, Laurier, Tarte, Borden, Doherty, etc.; etc.; dépêches échangées entre les autorités impériales et canadiennes.

Cet ouvrage, unique dans son genre, sera d'un appoint précieux à tous ceux qui veulent connaître l'histoire, quelles que soient leurs opinions particulières.

Il se vend \$1.00 l'exemplaire, plus 15 sous pour frais de poste et d'emballage. On peut l'acheter aux bureaux du *Devoir* ou en écrivant à l'auteur. Prière de faire les remises postales par chèque ou mandat, payable au pair à Montréal et portant le timbre de guerre. Si une remise est complétée par des timbres-poste on est prié d'envoyer des timbres ordinaires et non des timbres de guerre.

On trouvera aussi le volume dans les principales librairies.

1 vol. in 8° 420 pages, texte solide.

LA PLUS FORMIDABLE

BATAILLE DE L'HISTOIRE

Un confrère écrit:

La plus grande bataille que l'humanité ait encore eue fut celle de la Marne gagnée par les Français.

Elle dura du 25 août jusqu'au 12 septembre 1914 et sauva la France.

La bataille se fit sur une longueur de 120 milles entre 1,275,000 Allemands d'un côté et 1,125,000 Franco-Anglais de l'autre.

On ne saura qu'après la guerre le nombre des morts et des blessés, mais il est certain que ce fut dans les centaines de mille.

Toujours des mensonges

Un journal alcoolique explique comment suit la défaite de ses chers buvetiers aux Trois-Rivières.

«Les prohibitionnistes l'ont remporté grâce à l'influence indue du clergé qui contrôlait le vote ouvert... etc.»

Allons aux faits.

Nous citons le *Bien Public*:

«Le maire, retiré dans une chambre à côté présidait le vote. Le représentant des hôteliers était le buvetier Bettez, et celui des prohibitionnistes, le notaire Forest.

«Dans une chambre attenante au cabinet du maire, et confortablement installés, trônaient les buvetiers. Par une porte laissée ouverte, ceux-ci surveillaient anxieusement le voteur qui enrégistrerait son vote: le contribuable donnait son vote face aux buvetiers qui voyaient, étaient vas, entendaient tout.

«Les prêtres, Mgr Marchand, relégués dans une autre salle, ne voyaient le voteur que de dos, et n'entendaient rien de sa réponse.»

La France Catholique

EST LA

Un aumônier militaire français écrit:

«Depuis un mois, je préparais mes marsouins à l'assaut. Chaque matin, messe de *Requiem* pour les tués des différentes compagnies à tour de rôle; .. par esprit de corps, par amitié, beaucoup qui ne seraient pas venus à une messe d'ensemble vinrent à ces messes des compagnies et ce fut pour eux l'occasion d'entendre les grandes vérités. Durant ces quinze derniers jours je suis arrivé au total de cinq mille communions. Des hommes venaient se confesser jusqu'à une heure avancée de la nuit et d'autres le matin avant le jour. De plus, je ne pouvais presque jamais prendre quoi que ce soit avant midi, et, ces trois dernières semaines, il m'était impossible de rien manger le soir, le défilé des confessions était ininterrompu. Nous avons terminé notre préparation par une messe de nuit aux tranchées pour les trois compagnies de garde. Au-dessus de l'autel, dressé face aux boches, le drapeau du Sacré Cœur, claquant au clair de lune. Une lanterne sourde éclairant le missel. Cette messe à 9 heures du soir, avant l'assaut, était impressionnante. Trois compagnies étaient là, presque tous communiant. C'était la veillée des armes...»

«La nouvelle église des religieux du St-Sacrement, construite sur le Chemin Ste-Foy sera bénie dimanche prochain, le 19 décembre à 9.30 hrs a.m. par S.G. Mgr P.E. Roy.

La première messe sera célébrée à 10 heures.

LE BLE CANADIEN

Le Canada, nous apprend le *Journal d'Agriculture*, occupe cette année le quatrième rang pour la production du blé. Les trois premiers rangs sont occupés par les Etats-Unis avec un milliard de boisseaux, la Russie avec 920 millions et les Indes Anglaises avec 360 millions. La récolte du Canada a été de 336,258,000 boisseaux. La France vient au cinquième rang avec 280 millions de boisseaux.

Remercions donc la divine Providence qui a béni les champs du Canada et leur a fait produire d'abondantes moissons, qui contribueront à alimenter les défenseurs des drapeaux unis sur les champs de bataille européens.

Importante découverte

L'agence des nouvelles d'outre-mer dit que des pneumatiques en caoutchouc artificiel sont actuellement fabriqués en Allemagne pour les automobiles.

Dans son discours, prononcé au reichstag, la semaine dernière, M. Von Bethmann-Hollweg a dit que des inventeurs allemands avaient découvert le moyen de produire du caoutchouc synthétique.

Bravo! Québec

Le comité des amendements à la charte, de notre ville, a décidé de recommander au comité des finances de voter une somme de \$1,000 pour venir en aide à la cause du français dans l'Ontario.

Dans la Colombie Anglaise

A la suite de la démission de Sir R. Mc Bride, l'honorable W. J. Bowser a formé un nouveau cabinet.

Premier ministre et procureur-général.—W. J. Bowser.

Ministre des Finances—A. C. Flummerfelt.

Ministre des Travaux Publics—C. E. Tisdale.

Ministre des Terres—W. R. Rose.

Secrétaire Provincial.—Thomas Taylor.

Ministre des Mines.—Lorne Campbell.

Revue Canadienne, Sommaire, déc. 1915: M. l'abbé Latrance, Le chan. L.-E. Cousineau; La science meurtrière, Claude Choquette; Encore un brin de philosophie à propos de la guerre, M. Tamieier; A travers les faits et les œuvres, Thomas Chapais; Chronique des revues, Elie J. Auclair; Le français et l'annonce, Etienne Blanchard; Notes Bibliographiques, **; Tables, ***.

Avis important

Tous ceux qui nous font remise par chèques pour abonnement ou pour achat de livres sont priés de les faire payables au pair, ou d'ajouter quinze sous.

Nouvelle Tactique allemande

Des experts militaires français constatent que Les Allemands ont inauguré dans les Balkans une nouvelle tactique, qui consiste à employer un minimum d'hommes avec un maximum d'artillerie. Ils économisent le matériel humain qu'il faut vingt ans pour créer, et comptent sur leurs gros canons que leurs fabriques semblent à même de fournir sans arrêt et en abondance.

Il est certain que le feld-maréchal von Mackensen n'a eu sous ses ordres que 175,000 Allemands en plus de 80,000 Autrichiens, mais ces troupes sont munies d'une artillerie suffisante pour un million d'hommes, d'après la théorie qui existait avant la guerre. On emploie cinq canons là où dans les guerres précédentes on aurait fait usage que d'une seule pièce d'artillerie. Le résultat a été que l'infanterie austro-allemande, s'est trouvée rarement en contact avec les Serbes, qui ont été couverts d'obus et ont été incapables de déployer leur bravoure traditionnelle.

Il ressort donc de cette campagne de Serbie, que les Allemands voyant leurs ressources en hommes s'épuiser, espèrent maintenant écraser les alliés sous le poids des projectiles.

Il est de notre devoir de nous préparer de suite à résister à la quantité énorme de pièces d'artillerie placées sur notre front, en augmentant encore le nombre de nos canons.

LES HUNS DEFIENT

LA CIVILISATION

Le Dr Heintz Pothoff, membre du Reichstag, écrit:

«Peut-on douter que l'état-major général allemand hésitera à employer les moyens extrêmes si l'Allemagne devient jamais réellement dans un état de famine? Si cela devient nécessaire, nous expulserons tous les habitants des territoires que nos armées occupent et nous les conduirons dans les lignes ennemies; nous tuerons, s'il le faut, les centaines, les milliers de prisonniers qui consomment nos approvisionnements. Cela sera terrible, mais inévitable, si nous n'avons pas d'autres moyens de nous sauver.»

Le Semeur: Sommaire, déc. 1915; La petite guerre quotidienne, Guy Vaquier; Nos luttes constitutionnelles, Ulric Gauvin; La régie intime d'un cercle, A. Bienjoneiti; Retraites d'associations, J.-P. Archambault. S. J.; Nouvelles preuves de vitalité, La Rédaction; La Vie de l'Association, A. de la Rochelle: Notes et commentaires.

— On se propose de faire disparaître à Ottawa vingt-huit licences d'hôtel et dix licences de magasins de liqueurs.

LE CHANT GREGORIEN

OBSERVATIONS

IV

La belle fête de l'Immaculée Conception a été célébrée dignement dans la plupart de nos églises.

Si j'emploie ce qualificatif je ne prétends pas affirmer que tout est parfait : la perfection n'est pas de ce monde ; il faut travailler toute sa vie pour l'approcher et à la dernière heure on s'aperçoit qu'on en est encore bien éloigné.

Cependant il ne faut pas être plus exigeant que le bon Dieu qui nous supporte si bien et qui sait nous attendre. Il récompense même le bon vouloir ; il suffit de se mettre à l'œuvre, avec l'intention bien arrêtée de continuer sans relâche à acquérir une perfection de plus en plus grande, pour incliner sa miséricordieuse bonté à nous traiter en amis. Vouloir fermement acquérir la perfection est déjà de la perfection.

On a pu constater à l'occasion de cette dernière fête un réveil non équivoque de bonne volonté à l'égard de la musique religieuse et du chant grégorien. Si l'on a pu encore faire disparaître partout toutes traces de musique profane, on a pu constater avec plaisir une grande amélioration et surtout l'introduction du Chant Grégorien dans des églises où l'on s'était contenté jusqu'ici du chant abrégé et mutilé en usage depuis longtemps dans notre pays.

Pour ne parler que de ce que j'ai pu entendre moi-même, c'est avec succès que les enfants de chœur de Saint-Sauveur ont rendu le beau chant "Salve Mater"!

Au Patronage Laval on a aussi inauguré le Chant Grégorien par une belle grande Messe grégorienne.

A la Basilique pour m'en tenir au plain-chant, je crois qu'il serait difficile de rendre avec plus de perfection l'Introit "Gaudens gaudebo" ainsi que l'Alléluia.

J'ai brûlé de leur entendre chanter les Graduels, car il faut bien en vouloir le Graduel c'est l'âme du Propre de la messe. Si vous les retranchez, il manque quelque chose qui ne peut se remplacer.

Il y a des Graduels surtout qui sont de vrais chefs-d'œuvre.

Quelqu'un me disait dernièrement : "Je n'aime pas cette petite lamentation qui suit l'épître." Voici ce que je lui ai répondu, — je donne cette réponse publiquement pour l'information de plusieurs qui, comme moi, pourront être encore sous une fausse impression —

Les rubriques permettent de psalmodier certaines parties de la messe, lorsqu'il y a de bonnes raisons de le faire, v. g. lorsque les chœurs ne sont pas assez instruits pour les rendre bien. Cette raison vaut certainement pour un certain temps du moins, dans le travail ardu qu'il nous faut faire pour introduire le Chant Grégorien.

Nos chœurs en général n'ont pas encore la capacité suffisante et surtout le temps voulu pour apprendre et bien

rendre v. g. le Graduel et l'Offertoire, et plutôt que de les chanter mal ou à moitié, il vaut mieux les psalmodier et attendre pour les chanter qu'on puisse le faire d'une manière convenable.

Mais, n'oublions pas que c'est une permission seulement que nous avons de psalmodier ainsi certaines parties de la Messe, que, par conséquent, il ne faut pas en faire une ligne de conduite comme si la chose était absolument facultative.

Que les raisons qui peuvent nous permettre d'user de cette permission ne peuvent valoir pour les chœurs qui ont des chœurs capables de les chanter ou qui peuvent s'y préparer. Aussi c'est avec peine que j'apprends que dans certaines villes où l'on a commencé le chant grégorien depuis déjà plusieurs années, on est encore à la psalmodie du Graduel et de l'Offertoire. Evidemment il y a un peu de paresse et surtout un grand manque de goût ; on laisse le plus beau pour le remplacer très souvent par du commun rien moins que liturgique.

Cette psalmodie, à moins d'être relevée par un accompagnement de choix n'a rien d'esthétique et c'est pourquoi, d'après le Chanoine Duclos elle n'est permise qu'avec accompagnement et lorsqu'il est impossible de faire autrement.

Les seules raisons donc qui nous autorisent de psalmodier le Graduel, l'Offertoire, etc. c'est le manque de capacité du chœur, ce qui ne peut être que temporaire ou le manque de temps pour préparer ces morceaux, ce qui ne peut être qu'accidentel.

Donc, c'est l'esprit de l'Eglise que tout soit chanté autant que possible.

Que penser donc de ceux qui obligent leur chœur à psalmodier ces parties de la Messe sous prétexte de rendre les Offices plus courts ?

Pour ma part, la chose me paraît lamentable : c'est le progrès à rebours, c'est suivre le courant qui descend, courant mondain ennemi de tout ce qui est bon et saint.

Rendre l'office plus court !

D'abord l'offertoire peut toujours être chanté, le temps est plus que suffisant. Quant au Graduel s'il est chanté tel qu'il doit être, c.-à-d. vivement, il peut retarder l'Evangile de deux ou trois minutes au plus. Est-ce bien la peine de s'en plaindre ?

Faut-il se montrer si mesquine à l'égard de Notre-Seigneur ?

Les premiers chrétiens n'étaient pas si chiches lorsqu'ils passaient même les nuits en prière et à chanter l'Office. Et dire qu'il y a des hommes d'églises qui tombent dans ces travers. "Si vous continuez à chanter ces longs Graduels les Eglises vont se vider."

Piètre raison, raison toute humaine sans aucune teinte de surnaturel ! — Ce qui videra les églises ce sera l'affaiblissement de la foi. Ce qui affaiblira la foi ce sont tous ces moyens humains en dehors de la direction de l'Eglise, qu'on emploie pour attirer les gens à l'Eglise, v. g., concerts, chants condamnés par l'Eglise, démonstrations anti-liturgiques, cérémonies théâtrales, moyens peu scrupuleux, pour se procurer une belle église et les objets du culte, tel que *euchres* véritables

bles p'aires modernes etc., ce sont toutes ces choses qui diminuent la foi et vident les églises.

Que le peuple soit bien instruit sur les offices qu'il doit suivre, sur ses devoirs de bon chrétien, et il viendra de lui-même aux offices sans se plaindre qu'ils soient trop longs. N'est-ce pas d'ailleurs ce qui se faisait autrefois ?

La foi languit et menace de mourir pour la raison qu'on n'entretient pas sa vie avec l'élément qui lui convient, élément tout à fait surnaturel. Ce n'est pas avec du mondain qu'on fera du surnaturel : la source ne peut être que divine.

Il n'y a donc rien à craindre en chantant convenablement l'Office tout entier avec esprit de soumission à l'Eglise, ces Offices plus agréables à Dieu attireront ses bénédictions qui fortifieront la foi et rempliront les églises au lieu de les vider.

Un mot sur une autre raison que l'on se donne pour retrancher surtout l'Offertoire : c'est dit-on, pour permettre de chanter un morceau en musique ou d'entendre un beau chanteur ou un morceau d'orgue.

Je sais que cela se fait assez souvent. Est-ce bien l'esprit de l'Eglise ? je ne le erois pas.

Dans tous les cas, si on peut se le permettre, cela ne doit être que dans des cas exceptionnels.

J'espère que ce qui précède suffira pour éclairer le peuple sur ce qui regarde la psalmodie de certaines parties de la Messe.

GREGORIEN

(A suivre)

Colis aux soldats

Du Ministère des Postes on nous envoie le communiqué suivant :

L'honorable T. Chase Casgrain, Ministre des Postes du Canada, a réuni, à la suite de négociations entamées avec les autorités postales impériales à conclure un arrangement avec le Gouvernement Britannique, en vertu duquel les colis du Canada pour les soldats Canadiens en France et dans les Flandres, seront transportés aux mêmes tarifs d'affranchissement que ceux appliqués aux colis originaires du Royaume-Uni pour les troupes expéditionnaires sur le continent, c'est-à-dire :

Pour les colis pesant jusqu'à 3 livres... 24 cents.

Pour les colis pesant plus de 3 livres et non pas plus de 7 livres..... 32 cents.

Pour les colis pesant plus de 7 livres et non pas plus de 11 livres..... 38 cents.

Ceci signifie une réduction sensible sur le coût des colis, et l'on espère que le public canadien en sera satisfait. Cette réduction a été obtenue par le Canada qui abandonne toutes les taxes postales pour le transport de ces colis au Canada et sur l'Atlantique.

Cependant, l'on rappelle au public que, conformément à la circulaire émise récemment par le Département, au-

cun colis pesant plus de 7 livres, ne sera expédié, jusqu'à nouvel ordre.

La Charité Chrétienne

La vraie charité, la charité chrétienne fait le bien discrètement, sans bruit, sans réclame. Elle est méritoire.

La charité mondaine au contraire fait beaucoup de bruit, mais accomplit peu de bien, surtout elle n'est digne d'aucune récompense surnaturelle.

L'admirable Société de Saint Vincent de Paul représente parfaitement la charité chrétienne organisée et militante. Chez nous comme dans presque tous les pays du monde elle rend d'incalculables services aux pauvres de toutes classes.

Ainsi, à Québec seulement la S. Vincent de Paul, pour ainsi dire à l'insu du public a secouru en 1914, 580, familles et dépensé \$50,000.

De plus elle s'occupe de l'œuvre des Marine, de celle des Patronages pour enfants pauvres, des Sourds-muets, et de plusieurs autres.

Mais portez-le donc

Il s'agit de l'insigne des France Maçons.

Une dame française se présente pour solder ses contributions. Elle porte à son corsage l'insigne connu du Sacré-Cœur sur fond blanc sertie de bleu.

"Madame, fait le percepteur, veuillez enlever cet insigne." Refus de la dame, prise de bec, au cours de laquelle l'ineffable percepteur laisse entendre ces paroles :

"Que diriez-vous, si je portais, moi à ma boutonnière, des emblèmes maçonniques ?"

Eh ! que ne les portez-vous, illustre Rond-de-Cuir ? Personne ne vous en aura mauvais gré, tout au plus se permettra-t-on de rire en passant. Tel fut d'ailleurs le sens de la riposte qui jaillit sans effort, et avec malice des lèvres féminines de l'énergique chrétienne. Nous conseillons, pour notre compte, à ce Maçon intégral, d'orner sa ceinture du petit tablier en peau de... lorsqu'il préside à ses fonctions fiscales : comme cela, il sera complet.

Nouveaux évêques français

Mgr Maurice Landrieux, archevêque de la basilique de Reims, a été nommé évêque de Dijon.

Il a publié plusieurs ouvrages, dont deux : "Aux pays du Christ", et "Une petite croix", ont été couronnés par l'Académie française.

Mgr Legasse, ancien préfet apostolique des îles S.-Pierre et Miquelon, a été nommé évêque d'Oran.

PRIX SPECIAL

Pour faciliter la propagande de la Vérité par nos amis, d'ici à quelque temps, nous accordons un prix spécial de faveur pour les nouveaux abonnés soit \$1.00 par an.

Cette réduction est accordée pour la première année seulement.

**PAGE OUBLIÉE,
PAGE D'ACTUALITÉ**

Cette page est empruntée à Fénelon l'illustre archevêque de Cambrai, l'un des meilleurs noms de la littérature classique du siècle de Louis XIV.

« Ce qui nous met en crainte pour la paix est l'indignité avec laquelle les peuples la désirent. Pendant qu'on lève les mains vers le Ciel pour l'obtenir, les hommes se ressouvient-ils de la sobriété et de la pudeur ? Les cabarets ne sont-ils pas remplis de peuple, pendant que la maison du Seigneur est abandonnée ? Les chansons impudiques sont-elles moins en la place des cantiques sacrés ? L'avarice et l'envie, sont-elles moins cruelles contre la veuve et contre l'orphelin ? L'envie et la médisance sont-elles moins envenimées ? Le luxe est-il moins insolent ? Les conditions sont-elles moins confondues ? La fraude règne-t-elle moins dans le commerce ? Pendant que chacun se plaint de la misère, en est-on plus épargnant, plus laborieux ? La jeunesse est-elle moins oisive, moins ignorante, moins indocile ? Les personnes âgées sont-elles plus détachées de la vie, pour se préparer à la mort ? Où trouverons-nous des hommes qui veillent, qui prient, qui croient, qui espèrent, qui aiment, qui vivent comme ne comptant point sur une vie si courte et si fragile, qui usent de ce monde comme n'en usant point, parce que ce n'est qu'une figure qui passe au moment où l'on se flatte d'en jouir ?

« Mais pourquoi soupirez-vous après la paix ? Qu'en voulez-vous faire ? Vous ne cherchez point dans cette sécurité, dit saint Augustin, une république vertueuse et tranquille, mais une dissolution impunie, vous qui, ayant été corrompus par la prospérité, n'avez pu être corrigés par tant de malheurs. C'est donc vous qui retardez la paix par vos mœurs. C'est vous qui êtes les auteurs des grandes calamités publiques. C'est vous-mêmes qui forcez Dieu, malgré ses bontés paternelles, à vous faire souffrir tous les maux dont vous murmurez. »

Contraste

En France, le 15 décembre la classe de 1917, c'est à dire les jeunes gens de 18 à 19 ans prendront les armes. C'est dire que c'est toute la France qui sera alors sous les drapeaux.

Tous accomplissent ce grave devoir non seulement avec joie mais avec un empressement qui étonne le monde.

En Angleterre, Lord Derby en est peut-être à son quatrième appel et la presse anglaise annonce qu'on reste sourd aux supplications et qu'on ne s'émue par devant les menaces de conscription.

De l'avis de tous la partie contre les Allemands est loin d'être gagnée. Et elle se gagnera avec le nombre des soldats et non avec des promesses et des interminables entrevues de diplomates.

La Persécution en France

Un prêtre en prison

Les sectaires en France trouvent encore le temps de persécuter l'Eglise. Trop lâches pour aller combattre les Allemands, il préfèrent continuer leur petite guerre contre les prêtres et les catholiques.

Voici entre cent une nouvelle affaire où l'on saisit parfaitement les agissements des Loges :

Elle est odieuse, elle est lamentable écrit un journal catholique de Paris et elle va peut-être aveugler les yeux de ceux qui voient trop en rose l'Union sacrée.

Pour avoir dit que la victoire de la Marne était un miracle, pour avoir renouvelé devant ses paroissiens, auxquels il a mission d'enseigner la religion, la doctrine d'expiation publique qui fait partie de cet enseignement, M. Charvet, curé de Montalieu, dans l'Isère, vient de passer en conseil de guerre.

Oui, pendant qu'il est permis aux organes socialistes de diffamer quotidiennement les instruments de la défense nationale, pendant qu'Hervé imprime sans obstacle qu'une partie de nos généraux mènent sciemment les soldats à une mort inutile, la chaire catholique et ses leçons séculaires se voient traîner devant les juges dans la personne d'un curé français.

Et voici le jugement rendu ; M. l'abbé Charvet a été condamné à trois mois de prison avec sursis, à 200 francs d'amende. Le procureur avait demandé un an de prison.

La Croix fait remarquer justement que l'Evêque est juge des paroles de ses prêtres. Or l'évêque de Grenoble, Mgr Maurin, s'était rendu un dimanche à l'Eglise de Montalieu et, après l'Evangile, il avait prononcé les paroles suivantes :

Hé quoi ! pour avoir dit que nous n'étions pas suffisamment prêts à repousser la brutale agression allemande, pour avoir insisté sur la nécessité de la prière et de la pénitence, pour avoir laissé entendre que Dieu pourrait encore faire un miracle en notre faveur et que ce miracle nous le mériterions en expiant et en réparant nos fautes : c'est pour avoir dit cela que l'on va jeter un prêtre en prison.

Mais depuis quinze mois, ces appréciations ont été répétées sur tous les tons, sont tombées de maintes tribunes profanes et de toutes les chaires sacrées. Des livres, des articles de revues et de journaux contiennent tout ce qu'a prêché M. le curé de Montalieu et atteignent non pas quelques centaines d'auditeurs, mais des milliers de lecteurs. Pourquoi n'en arrête-t-on pas les auteurs ?

L'évêque de Grenoble s'est ensuite rendu à Bourgoin, où M. Charvet était retenu en prison, et, devant une immense assistance à la messe. Sa Grandeur a répété les mêmes paroles.

Cette condamnation, dit le Petit Pa-

triot, — inutile d'ergoter — est une atteinte formelle à la liberté des cultes. Et nous aussi, nous protestons hautement, au nom des droits de Dieu, de l'Eglise, de l'épiscopat et du clergé. Pourquoi le ministre de la Justice n'a-t-il pas le courage d'aller jusqu'au bout et de faire emprisonner Mgr Maurin ?

Et même, étant donné que le discours du curé de Montalieu est ce qu'il y a de plus simple, de plus orthodoxe, de plus théologique, et que nous, écrivains et journalistes catholiques nous entendons pouvoir, et quand cela nous plaira, revendiquer hautement le droit de proclamer, sur ce sujet de l'expiation publique et nationale, une vérité religieuse que nous avons apprise au catéchisme, pourquoi le gouvernement ne nous mettrait-il pas en prison ?

Nous l'attendons.

Pour les blessés de l'Ontario

Notre cause est juste et nous vaincrons.

Si quelque chose pouvait augmenter notre foi dans le succès final de notre cause, ce sont les témoignages d'approbation et les vœux et souhaits que formulent les généreux souscripteurs qui prennent en mains la cause de nos frères franco-ontariens et consentent à patronner le mouvement lancé par l'Association d'Education de l'Ontario.

Oui, en dépit des faits actuels et de ceux qu'il nous est possible d'appréhender, nous avons foi que le dernier mot restera à la cause du droit et la justice si la population canadienne-française du Québec continue à faire son devoir, tout son devoir envers nos frères de langue française qui habitent une province, jadis découverte et colonisée par nos ancêtres communs, et d'où nos ennemis veulent faire disparaître aujourd'hui jusqu'au souvenir de ce qui est français.

A la persécution systématique et organisée, répondons par une défense mieux organisée encore et de tous les instants. Prenons notre mot d'ordre auprès des chefs du mouvement et puisqu'ils demandent des "munitions" pour nos troupes de lière ligne, en soldats disciplinés et conscients de notre responsabilité, devant nos consciences et devant l'histoire, collaborons généreusement à l'œuvre qui a pour but de débarrasser la minorité ontarienne de toute oppression et de toute influence indue dans l'organisation et dans le programme de ses écoles.

Nous sommes heureux de publier quelques opinions qui nous viennent d'un peu partout " Pour nos glorieux blessés de la Bochie ", nous écrit un correspondant de Montréal, en nous faisant parvenir sa seconde souscription " de guerre " et en nous annonçant qu'il s'engage à renouveler indéfiniment " son obole. " J'ai lu votre appel dans les journaux et je vous envoie ma souscription pour nos frères de l'Ontario " nous transmet

un des nôtres, établi à Dinmore, Sask. Le Cercle Lacombe de l'A. C.J. C., nous envoie \$200.00, montant qu'il a recueilli à Edmonton, Alberta. Je vous envoie ma contribution et je prie pour le succès de la cause si héroïquement défendue " nous écrit un vénérable prêtre du diocèse de Nicolet. " Recevrez mon offrande pour venir en aide à nos frères persécutés " dit un autre en nous faisant parvenir un joli montant. Et combien d'autres que nous pourrions citer....

Devant de tels témoignages, une conclusion s'impose, nous le disions au début, nous vaincrons.

On doit faire parvenir les souscriptions à M. Onésime Chalifour, Trésorier du comité régional québécois de l'A. C. J. C., 299, rue Saint-Jean Québec.

Le Comité

Nos barbares

Un ancien journaliste qui longtemps a soutenu les bons combats à Montréal et dans divers centres ruraux nous écrit :

Votre article, 4 courant, 2e col. "La Vérité" : Civilisation ou barbarie à Montréal, devrait être renouvelé chaque semaine, dit, redit, répété sur tous les tons... Et puis, histoire de rappeler les droits de la logique, ces articles devraient être précédés de quelques lignes seulement où vous pourriez dire tout bonnement :

" Dans nos grands journaux sportifs, le feuilleton (du 1er janvier au 31 déc. de chaque année) prépare fatalement, logiquement les brutes—acteurs et spectateurs—dont il est question dans cet article relatif à la barbarie de chez nous. "

Les Anglais s'enrolent

C'est ce que nous apprend une dépêche de Londres ;

Jusqu'à la fin du mois de novembre, paraît-il, on ne pouvait compter sur un résultat satisfaisant ; mais depuis ce temps, les volontaires ont répondu d'une façon splendide à l'appel du gouvernement.

Et voilà maintenant pourquoi on peut annoncer que la campagne de recrutement dirigée par lord Derby a été un succès et a dépassé toutes les espérances. Depuis le commencement de la guerre, quatre millions d'hommes se sont, dit-on, mis volontairement sous les drapeaux et l'on croit que la conscription pourra être évitée.

Depuis quelques jours les recrues affluent dit-on : Allons, tant mieux ! Il était temps.

Aux Trois-Rivières on vient d'inaugurer un service de tramways électriques.

LA GUERRE

Les troupes des Alliés dans les Balkans sont pour le moment en sûreté à Salonique.

La Grèce se montre un peu plus favorable aux Alliés. Les Allemands intriguent toujours pour brouiller les cartes à leur profit. La Russie et l'Italie promettent toujours d'intervenir avec des forces puissantes.

Sur les autres fronts on signale peu de changements.

On annonce que le maréchal French a été remplacé comme commandant de l'armée anglaise par le général Douglas Haig.

Calendrier catholique et français

Le Secrétariat des Œuvres de l'Action Sociale Catholique a en dépôt, depuis quelques jours, un calendrier pour l'année 1916, qu'on peut appeler sans exagération, le premier du genre à Québec.

Chaque semaine a son feuillet, et chaque feuillet contient une sentence biblique, une pensée d'un auteur célèbre, le titre d'un bon livre, une miette poétique et un proverbe. On y trouve aussi les noms des principales fêtes liturgiques.

Ce calendrier porte le nom de "Calendrier de la Jeunesse Etudiante". Mais on aurait tort de croire que seuls les étudiants peuvent l'utiliser. Le "Calendrier de la Jeunesse Etudiante" est fait pour être utile à tous les catholiques de langue française. Et les milliers d'exemplaires qui ont été envoyés dans les premiers jours de la vente prouvent que la simple lecture de ce calendrier, peu banal et fort joli d'apparence typographique, a vite fait de se faire des amis partout où il pénètre. M. Fernand Saint-Jacques, de la rédaction de l'Action Catholique l'auteur du "Calendrier de la Jeunesse Etudiante", a le mérite d'avoir fait là un calendrier bien catholique et bien français.

Ce calendrier, se vend 20 sous l'unité, au Secrétariat des Œuvres de l'Action Sociale Catholique, 101, rue Ste-Anne.

Des commandes un peu considérables bénéficient d'un prix de faveur.

Volumes à 30 centins franc

Guide des Serviteurs de Marie par M. l'abbé L. N. Cinq-Mars. 2^{ème} édition 10 sous, 15 sous franco. — 3^{ème} édition 25 sous, franco 30 sous.

La Propagande des Bons Livres.

Bureaux de la Vérité.

Québec

Chiffres intéressants

Voici quelques chiffres très intéressants et d'une grande actualité sur la population catholique du diocèse de Saint-Boniface :

Française.....	29,595
Ruthène.....	32,637
Anglaise.....	9,485
Polonaise.....	9,369
Allemande.....	2,062
Indienne.....	2,000
Hongroise.....	138
Divers.....	2,530
Population catholique totale.....	87,816

La population catholique de langue anglaise est concentrée dans les deux grands centres de Winnipeg et Brandon.

Le Croisé: Sommaire, décembre 1915
Causerie sociale, A ; La neutralité et les ouvriers, A ; Faits et Œuvres, Aubert du Lac ; La tempérance, Aubert du Lac ; Séance paroissiale à Sainte Perpétue ; Hommages au Sacré-Cœur ; Pour les Canadiens français de l'Ontario ; L'Union Catholique des Ouvriers Mineurs de Thetford ; Les défunts de la Croix-Noire.

UNE FAUSSETTE

Un ennemi acharné des écoles paroissiales américaines, lisons-nous dans l'Action Catholique, ayant affirmé que quatre-vingt pour cent des détenus à la prison d'Etat de Sing-Sing, sont des gradués des écoles paroissiales. Le rédacteur du Brooklyn Tablet est allé faire une enquête au pénitencier même. Il n'y trouva que deux pour cent des prisonniers anciens élèves de l'école paroissiale. On peut juger assez bien des autres accusations que l'on porte contre l'Eglise Catholique par cet exemple

LA BOISSON ET LES CRIMES

Qu'on lise ces tristes chiffres : 10, 543 forçats peuplent les diverses prisons de Québec (rapport 1913). Sur ce nombre 5,556 sont des alcooliques. Le maintien des prisons coûte \$256,960 par année. Le maintien d'un forçat coûte à l'Etat la somme de \$355.00 par année. A la prison de Bordeaux, il y a cette année 549 détenus, dont 327 sont des alcooliques (60%)

LA PROHIBITION A QUEBEC

L'Action Catholique annonce que l'échevin Verret, président du comité de législation du Conseil de ville, va présenter, au Conseil, un avis de motion demandant un referendum sur la prohibition à Québec. Le projet de l'échevin Verret écopera probablement que le referendum sur cette question ait lieu en même temps que les prochaines élections municipales, en février 1916, si le Conseil peut se prononcer assez tôt sur la question.

Un petit coup d'œil

Un trop grand nombre d'abonnés négligent de payer régulièrement leur souscription.

Tous le savent, nous n'avons pour soutenir notre journal que le revenu des abonnements.

Il est pénible de le dire, seulement n'arragez il nous est dû près de deux mille piastres, non compris le montant dû sur l'année courante. Et pourtant l'abonnement est payable d'avance, et cela est très juste. En effet autrement il nous faudrait supporter seul pendant un an et plus tous les frais de publication de notre journal.

Donc, un petit coup d'œil sur les chiffres qui suivent l'adresse de notre journal

En vente à la "Propagande des Bons Livres"

(: o :)

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

Bureaux de la "Vérité"

Ouvrages de Pierre l'Ermite

Et Ça !!
Le Soc
Lisez-Moi Ça !!
Et de Quatre
Les deux Mains
Toujours Elle !

Relié : En Librairie \$0.40 l'unité

Ouvrages de Ernest Daudet

Dans la Tourmente
Au temps de l'Empereur
En 1815
Fils d'Emigré.
Beau Casque.

Relié : En Librairie \$0.40 l'unité

LE BONHEUR DES FAMILLES ou VOULEZ-VOUS ETRE HEUREUX EN MARIAGE, par l'abbé J. Nysten.

Conseils pratiques et intéressants aux personnes mariées, aux jeunes gens et aux jeunes filles. — 11e mille. Beau volume. 50cts l'unité, 60cts franco. \$5.40 la douz.

Les Fastes de l'Eglise.

- 16 L'E des Saints.
- 17 L'Ermite de Nuchtel.
- 18 Le Retour au bercail.
- 19 Les Images brisées.
- 20 Les Deux Couronnes.
- 21 Le grand Paladin de l'Eglise.
- 22 Loin du Cœur.
- 23 La Couronne brisée.
- 24 Les Rois de la nuit.
- 25 Par la Foi et par le Glaive.
- 26 Pour la liberté.
- 27 Les Fers brisés.
- 28 Dieu le veut.
- 29 La Bure et la Croix.
- 30 La Lampe Ardente.
- 31 Pour la Croix.
- 32 Face au Glaive.
- 33 La Parole et l'Epée.
- 35 Le dernier Croisé.
- 36 Les douze Pillotes.
- 38x L'ange de l'Ecole.
- 37 La Vierge de Sienna.

Broché. 40 sous l'unité.

La Collection Bleue

La Fresnaie—M. Aigueperre.
Main d'enfant "
L'Héroïsme au pays des Neiges—M. du Canfranc.
Le Fils de Stenio Morelli—Mary Floran.
Une Part de Bonheur—M. de Lamiraudie.
La Pupille du Doyen—Maurice Le Beaumont.
Sans Baptême—Jeanne de Lias.
Les Hommes de Proie—Jeanne de Lias.
Le Plan de la Comtesse—M. Maryan.
La Fiancée Boër—Raoul Montis.
La Fortune de M. Maufroy—B. Rorlot.
Le Mystère d'Artaq—Marie Thiery. Au But.

La collection 14 vol. \$4.00

CROIRE C'EST VIVRE par Mgr Stang D. D. Evêque de Fall River. Broché franco 35 sous

LES EVANGILES commentés pour tous les dimanches de l'année. Broché, franco...\$0c.

Pour la Tempérance

AUTOUR D'UNE AUBERGE, par A. C. de Linbois.
Très intéressant roman antialcoolique. Ouvrage du terroir. 30 sous franco.

LA LUTTE ANTIALCOOLIQUE, par le R. P. C. Doyon, O. P.

L'auteur s'adresse tout spécialement aux femmes canadiennes. Relié, 30 sous franco.

En Histoires

Oraison dominicale et la Salutation Angélique en histoires.

Le Symbole des Apôtres en histoires.

Les Sacrements en histoires.

Les Péchés capitaux en histoires.

Les Commandements de Dieu en histoires.

Les Commandements de l'Eglise en histoires.

Les Fêtes chrétiennes en histoires.

Livres d'un grand intérêt pour jeunes gens. Ils peuvent être aussi très utiles aux prédicateurs et aux prêtres qui s'occupent spécialement de la jeunesse pour sermons et conférences.

Volumes abondamment illustrés ; grand format, 240 pages.

En librairie 35 cts. Franco 45 cts.

La collection, 7 vols franco \$3.00.

LES NOMS DES SAINTS. Les noms de Baptême. Par le P. Alf. Deschamps franco...25c.

LOUIS HÉBERT et sa famille par l'abbé A. Couillard Després, franco 60 cts.

LE PETIT APOTRE du Sacré-Cœur, par l'abbé S. Febvre. 408 pages: Broché... 25 sous.

La Propagande des Bons Livres
Bureaux de la "Vérité"
près Québec